

[Texte]

write laws; they just apply what they think are the rules of the game. Over the years they have come up with several express dialogues, and I have them here. I am more than convinced that today it is a political decision that has to be made by a political body—that is Cabinet or Treasury Board, the employer—rather than passing it on to the commission. I just wanted to make that point.

• 1550

Mr. Daubney: Certainly the main authority is in Treasury Board, I agree. But I think the scheme of my bill does suggest that the Public Service Commission has a role—at least to the extent that we hear them.

The Chairman: I was directing myself to clause 10 of the bill which that says the Public Service Commission shall within seven months hold a public hearing to determine certain. . .

Mr. Gauthier: I do not particularly agree with that clause. I think it should be amended too.

The Chairman: I think we would want to hear from the Public Service Commission on the application of that clause.

Mr. Gauthier: That is why, if we get into this kind of discussion, we will have to be careful, because I do not think the commission should be in bed with Treasury Board on this one. I believe strongly in the commission as a distinct and separate body, responsive to Parliament, not taking its orders from Treasury Board. And they have been too often in bed with Treasury Board, as far as I am concerned.

Mr. Daubney: Just to finish off, Mr. Chairman, other than the detailed names of some government witnesses, which Mr. Hawkes might help us with, it might be of interest to the committee to talk to D'Avignon or some of the other people who were involved in that process some years ago.

The Chairman: Are these in the nature of expert witnesses?

Mr. Daubney: That is right. There may be others; there may be other academics. For example, I have had some correspondence from one or two professors who have taken an interest in the bill and the subject-matter, and they might want to appear. I can get the committee the names of those people in due course.

Then of course in order to give the unions an opportunity to prepare, we should hear from the unions perhaps after our break at Easter, as has been suggested by Mr. Cassidy, and I agree with him. The three unions that clearly would be invited—and there may be others; there again I defer to Mr. Hawkes—are PIPS, the Professional Institute of the Public Service; ESSA, Economists' Sociologists', Statisticians' Association; and PSAC itself.

[Traduction]

fonction publique qui n'est ici à strictement parlé qu'un messenger sans pouvoir éventuel. Elle ne peut pas rédiger de loi, elle ne fait qu'appliquer ce que lui semblent être les règles du jeu. Au fil des années, elle a proposé plusieurs possibilités que j'ai ici. Je suis tout à fait convaincu que c'est à un organisme politique—au Conseil des ministres ou au Conseil du Trésor, l'employeur—de prendre aujourd'hui cette décision plutôt que de la confier à la Commission. Je voulais souligner cela.

M. Daubney: Je conviens que l'autorité en la matière est le Conseil du Trésor. Mais je propose dans mon projet de loi que la Commission de la Fonction publique a un rôle à jouer—ne serait-ce que pour faire entendre son témoignage.

Le président: J'invoquais l'article 10 du projet de loi qui stipule que la Commission de la Fonction publique doit, dans les sept mois, tenir une audience publique afin de déterminer si. . .

M. Gauthier: Je ne suis pas tout à fait en faveur de cette disposition et je crois qu'il faudrait aussi la modifier.

Le président: Autant que la Commission de la Fonction publique vienne témoigner pour nous dire ce qu'elle pense de l'application de cet article.

M. Gauthier: C'est pourquoi, dans ce genre de discussion, nous devons être prudents car nous ne voulons pas que la Commission se trouve dans le même lit que le Conseil du Trésor à cet égard. Je suis convaincu que la Commission représente un organisme distinct, relevant du Parlement et non du Conseil du Trésor, qui n'a pas d'ordre à lui donner. Or j'estime qu'elle s'est trouvée trop souvent dans le même lit que le Conseil du Trésor.

M. Daubney: Pour terminer, monsieur le président, à part les noms de certains témoins du gouvernement, que M. Hawkes pourrait nous proposer, il serait intéressant que le Comité discute avec D'Avignon ou avec d'autres personnes qui ont participé à ce processus il y a quelques années.

Le président: Ce serait des spécialistes de cette question?

M. Daubney: Oui. Il pourrait y en avoir d'autres comme des universitaires. Par exemple, un ou deux professeurs m'ont écrit en me disant qu'ils s'intéressent au projet de loi et à toute cette question et ils pourraient vouloir comparaître. Je pourrai donner le nom de ces personnes au Comité en temps opportun.

Puis il faut bien sûr donner aux syndicats la possibilité de se préparer, nous pourrions entendre leurs représentants peut-être après nos vacances de Pâques, comme l'a proposé M. Cassidy et je suis d'accord avec lui. Les trois syndicats qu'il faudrait bien sûr inviter—il y en a peut-être d'autres et là je laisserai le soin d'en décider à M. Hawkes—sont l'IPFP, l'Institut professionnel de la Fonction publique, l'Association des économistes sociologues et statisticiens (NES), l'AESS et l'AFPC.